

Initiatives parlementaires

exposées dans une partie du plan d'entreprise. Voici un autre extrait de ce plan:

Croyant que le Centre est capable d'accroître ses recettes actuelles et de trouver d'autres sources de recettes, le ministre du Travail a annoncé que les fonds versés au centre seraient complètement éliminés. Le Centre a été chargé par le ministre de mettre au point un plan d'entreprise qui montrera comment le Centre deviendra autosuffisant grâce à la vente de produits et services.

Je crois que cet énoncé illustre bien la nouvelle philosophie imposée au Centre. On ne dit nulle part qu'il faudrait trouver le juste équilibre entre l'autosuffisance et le droit de savoir des travailleurs.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur la section suivante du plan d'entreprise qui montre bien l'orientation du centre. Sous le titre Stratégies, on y lit ceci:

Le Centre aura pour stratégie de favoriser la vente de produits plutôt que la prestation de services, en raison des recettes supérieures que les produits peuvent rapporter. Une fois que l'investissement nécessaire à leur mise au point est fait, les produits permettent de réaliser beaucoup plus de bénéfices que les services qui nécessitent beaucoup de ressources humaines tout en permettant des marges bénéficiaires généralement faibles.

Et voilà, monsieur le Président.

M. Flis: Les bénéfices avant la santé.

M. Keyes: Exactement. Les bénéfices avant la santé. Le Centre, qui a été créé pour aider les gens et promouvoir la santé et la sécurité au travail, s'orientera dorénavant vers la recherche du profit et la promotion de ses produits. Le plan préliminaire explique ensuite qu'il existe un marché lucratif pour les produits axés sur la sécurité et que le Centre devrait consacrer plus d'énergies et de ressources à la mise au point de produits et de services destinés à être vendus.

Il propose aussi de mettre sur pied un service d'abonnement à des informations sur la santé et la sécurité au travail destinées aux petites et moyennes entreprises et d'ouvrir de nouveaux marchés et d'élargir les marchés existants pour la base de données.

Le problème que je prévois, si ce plan est appliqué, concerne l'orientation que le Centre devra prendre pour suivre ces principes axés sur le marché. Il compromettra le mandat du Centre qui est de promouvoir la santé et la sécurité au travail au Canada ainsi que la santé physique et mentale des travailleurs Canadiens.

En fin de compte, ce sont les travailleurs qui seront victimes de la réorientation du Centre vers la mise au point de nouveaux produits et de nouveaux services. Le gouvernement conservateur sait très bien qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas tout privatiser, en particulier ce qui touche à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Le CCHST ne pourra pas tout simplement servir ceux-là mêmes qu'il est censé servir s'il doit concentrer ses énergies sur les acheteurs et les fournisseurs éventuels de banques de données. Pire encore, monsieur le Président, il pourrait bien accorder la préférence à ceux qui sont prêts à payer le plus, et cela aux dépens de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Les travailleurs méritent un organisme plus indépendant et plus objectif en ce qui touche le choix et la distribution des informations, un organisme qui s'intéressera non pas au plus offrant, mais principalement à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Qui plus est, pour tous les nouveaux plans que le Centre mettra au point et pour tous les frais qu'il compte percevoir, il devra ajouter la TPS. Selon les propositions contenues dans le document technique, le centre devra percevoir la TPS sur tous ses produits, ce qui pourrait rendre trop coûteuses les communications avec le Centre pour les petites entreprises et les travailleurs.

J'aimerais faire remarquer que le budget total de publicité pour la TPS, avant même l'entrée en vigueur de la taxe, paierait tous les frais d'exploitation du Centre pendant un an. Est-ce cela que veut dire le gouvernement par la réduction du déficit ou la suppression des dépenses inutiles? Pour l'essentiel, le CCHST de demain sera entièrement différent de celui d'aujourd'hui. Il sera axé sur le profit. Les travailleurs canadiens passeront au second plan dans ses préoccupations, après le marketing et l'établissement des prix. Ce qui l'intéresse, c'est le résultat financier. Il se complaira dans la médiocrité au lieu de chercher à demeurer à l'avant-garde en matière de santé et de sécurité au travail.

En cessant de le subventionner, l'État mettra en péril le caractère tripartite du Centre, lequel était au cœur même de son fonctionnement. La crédibilité du CCHST dépend de relations harmonieuses entre l'industrie, le gouvernement et les syndicats.

Maintenant que le CCHST doit vivre de fonds privés, les syndicats ont déclaré qu'ils ne voulaient pas participer